



Demande d'ADHESION

CONDUCTEUR	CHIEN
NOM:	NOM :
PRENOM :	RACE :
PROFESSION (facultatif) :	Catégorie 2? <input type="checkbox"/> (1 ^{ère} interdite en club)
DATE DE Naissance :	SEXE :
ADRESSE actuelle :	DATE DE NAISSANCE :
CPVILLE.....	N°Identification : (puce ou tatouage)
TELEPHONE :	PEDRIGREE/Certificat Naissance : OUI – NON
MAIL :@.....	
Ecrivez le mail lisiblement SVP.	

Avez-vous déjà fait partie ou faites vous partie d'un autre Club Canin ? : oui - non

Si OUI, lequel :
-pourquoi changez vous ?.....

Pourquoi venez-vous chez nous?

- Éducation
 Compétition

Autre, précisez svp

Nous prenons parfois des photos des cours pour notre site web :=====→

Acceptez-vous d'y paraître? : oui / non

Comment avez-vous connu notre Club ?=====→

- Internet, précisez svp.....
 Par une personne que vous connaissez
 Par votre vétérinaire
 Autre, précisez svp:

PHOTOCOPIES A JOINDRE : Attention toutes ces pièces sont nécessaires, POUR SUIVRE LES COURS!

Une seule fois pour la l'adhésion seulement :

- 1 photocopie de la carte d'identification du chien et du LOF éventuel
- 1 photo d'identité du conducteur (même scannée ou photocopiée)
- Si vous étiez licencié compétition CNEAC ou CUN dans un autre club, copie de votre lettre de démission et du solde de tout compte de votre ex président.
- photocopies du carnet de vaccination à jour (vaccin nasal toux du chenil recommandé) avec la vaccination contre la rage obligatoire au club (après 3 mois du chiot)
- 1 photocopie de l'assurance responsabilité civile

➢ Tarif d'Adhésion :

170€ valable 1 an à partir de la date d'adhésion

➢ Info : Tarif de Renouvellement chaque année à la date anniversaire d'adhésion : 100€

(Nb: Lire pour chiens de 2^{ème} catégorie seulement : Suite à la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, et à la protection des animaux, les propriétaires de chiens de 2^{ème} catégorie (ne pas confondre avec 2^e groupe) doivent être en conformité avec les articles 211-2 et 211-3 (conducteur majeur..., permis de détention et assurance spécifique, l'assurance standard ne les couvre pas (Nous demander si problème, licence/assurance SCC possible))

➔ La photocopie du permis de détention doit nous être fournie

➔ LE PORT DE LA MUSELIERE EST OBLIGATOIRE EN DEHORS DES ENCLOS DE TRAVAIL.)

Je certifie sur l'honneur, n'avoir jamais été condamné pour sévices et/ou mauvais traitement à animaux

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché du Club Canin Sous le Massif Vercusien.

Fait à Veurey-Voroize,

Le

Lu et approuvé,

Pour les mineurs : nom du responsable légal:

SIGNATURE :

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6/1/78 vous possédez un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant